

## NEWS

PARADIS FISCAUX :

# Recel ou développement?

Renée Wagener

**Fin juillet, on aurait pu craindre que le scandale provoqué par une étude sur les fuites d'argent illicite vers le Luxembourg aurait coupé court à tout débat .**

Lors du discours de présentation du nouveau programme gouvernemental, le Premier Ministre nia même aux ONG de développement le droit de se mêler de ces questions : « Les ONG doivent soutenir l'élan de notre pays au lieu de le briser et de le critiquer en substance. » A la même occasion, il avait qualifié l'étude de « primaire et primitive ». Suite à l'intervention du milieu bancaire, le Cercle des ONG a même retiré l'étude de son site internet.

Mais, ironiquement, le retrait de l'étude lui a procuré plus de notoriété que sa simple publication : d'autres milieux ont commencé à se poser des questions sur le fonctionnement démocratique de notre pays. Car si l'étude comporte des erreurs, elle pose néanmoins les bonnes questions : un pays dont les recettes fiscales dépendent à 47 pour cent des activités générées par sa place financière n'a-t-il pas l'obligation de regarder de près en quelle mesure il fonde sa richesse sur la pauvreté des autres.

Pour l'ABBL, la question ne se pose même pas : les fonds étrangers déposés à Luxembourg proviennent en large majorité d'autres pays européens. L'Afrique et l'Amérique latine n'intéresseraient pas nos banquiers. Mais est-ce que cette position n'est pas aussi « caricaturale » que l'estimation contenue dans l'étude de Rainer Falk qui parlait de 2,5 milliards gagnés sur les transferts illicites en provenance des pays du Sud. En effet, on ne parle pas uniquement des dépôts individuels de quelques potentats, mais de bien mécanismes bien plus complexes où des sociétés écran sont à l'oeuvre.

La semaine passée, l'initiative pour une épargne alternative « etika » a tenté de reposer les « bonnes » questions en organisant le 27 octobre un débat entre les milieux financiers et les ONG. Tout en mettant un peu à l'écart l'étude si farouchement mise en cause. La réaction dans la presse et auprès du public furent presque unanimes : malgré les bonnes intentions de l'organisateur et du modérateur de

la soirée, il s'agissait d'un dialogue de sourds.

Les protagonistes de la place financière - le député CSV et ancien directeur de l'ABBL Lucien Thiel et son successeur Jean-Jacques Rommes - maintiennent que le succès de la place financière ne repose pas sur la seule évasion fiscale, mais surtout sur la qualité et la solidité des services fournis.

Si à l'époque le Luxembourg a profité de l'évasion fiscale en provenance de ses voisins, c'est que la faute était du côté de gouvernements qui n'ont fait qu'augmenter la ponction fiscale. Mais ces temps sont apparemment révolus : « On a vécu assez bien de la bêtise des autres », constatait Lucien Thiel.

Auparavant le rapporteur du budget de l'Etat 2010 a même trouvé un rôle presque philanthropique au secret bancaire : les Suisses l'auraient inventé dans les années 30 pour que les Juifs, pourchassés par les nazis, puissent mettre en sécurité leurs avoirs. En ce qui concerne le Luxembourg, Thiel était moins cynique. Le secret bancaire aurait permis « d'offrir une vie plus confortable, plus agréable que chez les voisins ». Et finalement un constat : « Je viens d'apprendre ce soir que les ONG sont des recycleurs : ils travaillent avec de l'argent sale ».

L'actuel directeur de l'ABBL était un peu plus nuancé : S'il y avait un problème de recettes fiscales pour les pays d'où sortent les fonds, ils n'ont qu'à accepter le principe d'une retenue à la source qui dans ce cas leur reviendrait. Mais au lieu de cela, tout le monde s'obstine à ce que le Luxembourg abandonne son secret bancaire en introduisant l'échange d'information automatique. Un argument qui revenait tous les temps : il y en a d'autres qui sont pires que nous.

Pour les ONG, le débat se situe à un autre niveau. Le développement des pays du Sud dépend largement de leur capacité à mettre en place un système de financement public durable. La fuite des capitaux empêche une telle politique chez eux. Une retenue à la source ne peut être qu'un premier pas, car elle ne tient pas compte d'un modèle d'imposition progressif qui était à la base de nos systèmes de redistribution sociale.

## SHORT NEWS

## Gemeinde Kopstal - wenig selbstkritisch

Als der Ombudsman Marc Fischbach vor kurzem seinen fünften Jahresbericht vorstellte und darauf hinwies, dass für die Wahrung der Demokratie eine Gewaltentrennung ebenso wichtig sei wie eine effiziente Funktionsweise der einzelnen Ämter - nahm er auch die Gemeinden in die Verantwortung. Fischbach warnte die Gemeindenverantwortlichen davor, ihre Machtposition zu missbrauchen, indem sie auf Formalitäten bestehen, die von keinem Gesetz vorgeschrieben sind. Und nannte als Beispiel die Gemeinde Kopstal. Diese reagierte prompt und zeigte sich wenig selbstkritisch: Sie dementierte die Vorwürfe und zeigte sich schockiert über die Vorgehensweise Fischbachs: „Nous trouvons qu'il n'incombe pas à un médiateur de lancer publiquement de telles accusations peu nuancées et à notre avis non fondées.“ Letzterer drückte in seiner Antwort seine Verwunderung darüber aus, dass die Kopstaler Gemeindeverwaltung die geltende institutionelle Ordnung umdrehe, „indem sie vom Ombudsman Erklärungen verlangt“. Auch verwies Fischbach auf einen Brief des Innenministers an den Bürgermeister der Gemeinde Kopstal, in dem dieser in Bezug auf die bestehende Beschwerde, die gleiche Haltung wie der Ombudsman vertritt und die Gemeindevertreter auffordert sich beim Innen- oder Justizminister zu informieren, bevor einem Bürger ein Unrecht zugefügt wird.

## Déçue... pour rien

Non, Danièle Fonck n'a vraiment pas apprécié la lecture du woxx de la semaine dernière. A tel point que la présidente du conseil de presse a demandé au woxx un droit de réponse de neuf pages entières. Le passage incriminé se trouve vers la fin de l'article « Pas si pressés » sur l'état de la liberté de la presse en Europe. Notre auteur aurait apparemment omis d'écrire que Mme Fonck « est intervenue à propos du droit d'accès à l'information » lors de son intervention auprès du Conseil de l'Europe à ce sujet. La présidente a donc fait comparer l'article au verbatim de son discours par le bureau du conseil de presse. Or, dans le woxx de la semaine dernière, on peut lire : « Danièle Fonck a profité de son intervention (...) pour reformuler cette revendication (d'un accès garanti à l'information, ndlr), sans pourtant mentionner l'avant-projet de loi sur l'accès à l'information qui est durement critiqué par certains syndicats de journalistes ». Ce qui est vrai, puisque le verbatim de son discours ne mentionne nullement cet avant-projet de loi, qui, s'il n'est pas destiné au public, avait pourtant fuité dans la presse, notamment dans le Land, où il avait été critiqué. Autre argument de Mme Fonck : « Combien de tracas pourrions-nous éviter si déjà les pays d'Europe disposaient de dispositions sur l'accès à l'information ? », s'est-elle désolée dans son intervention. Or, le Luxembourg est le seul pays européen - Chypre et Malte mis à part - à ne pas disposer d'une telle législation. On peut alors légitimement se demander pourquoi la présidente du conseil de presse s'en prend à un journaliste qui, après tout, ne fait que son boulot.

## Trafic et esclavage: Bon appétit!

De nos jours, chaque bourgade a son restaurant chinois. Mais les cuisiniers restent souvent à l'ombre. En Allemagne, on parle dans ce contexte d'un « commerce des esclaves du 21e siècle ». Dans une réponse à une question parlementaire, le Ministre de l'Immigration écrit ne pas avoir « connaissance d'agissements criminels tels que relatés dans la presse allemande, mais il serait pour le moins curieux que de tels agissements n'aient lieu que dans un seul Etat membre ». En 2008, la police a fait des contrôles dans 62 restaurants chinois. Bilan : 19 personnes en situation irrégulière et 13 « infractions en relation avec l'hygiène générale ». Sur les personnes placées en centre de rétention, dix furent libérées, puisqu'« une identification, donc un rapatriement n'ont pas été possibles ». Contacté par le woxx, Yves Schmidt, directeur du service Solidarité et Intégration de Caritas, parle d'« un milieu très fermé. Les gens rencontrés dans le centre de rétention sont très gentils, mais ils ne parlent même pas le chinois ». En effet, ce mutisme garantit l'anonymat qui, lui, protège des expulsions. Et d'ajouter : « Ils sont souvent intégrés dans une organisation mafieuse, qui fournit les papiers et exerce de la pression sur la famille en Chine ».